

21 SEP. 2015

# PROCES VERBAL

## Installation du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCOT de GASCOGNE

### Election du Président, des vice-présidents et des membres du bureau

L'an deux mille quinze et le lundi 31 Août à 18 heures, les membres du Comité Syndical du SCOT DE GASCOGNE, élus conformément aux règles en vigueur, se sont réunis à Jégun, sur la convocation qui leur a été adressée par les Présidents des 3 Pôles d'Equilibre Territoriaux et Ruraux du Pays d'Armagnac, du Pays d'Auch et du Pays Portes de Gascogne.

La Présidence de la séance sera assurée par le doyen d'âge jusqu'à l'élection du nouveau Président.

#### Ordre du jour :

- Election du Président
- Composition du bureau
- Election des Vice-Présidents
- Election des autres membres du bureau
- Questions diverses

\*\*\*\*\*

#### Etaient présents :

Titulaires		Présence
ARIES	Gérard	x
BALAS	Max	x
BAYLAC	Michel	x
CASTELL	Jean-Louis	x
CETTOLO	Serge	x
DAIGNAN	Christian	x
DUBRAC	Gérard	x
DUCLAVE	Jean	Absent
DUFFAUT	Pierre	x
DUPUY-MITERRAND	Elisabeth	x
FRAIRET	Robert	x
IDRAC	Francis	x
LARRIEU	Muriel	x
LEFEBVRE	Hervé	x
MANTOVANI	Guy	x
MELIET	Nicolas	x

MELLO	Bénédicte	x
MONTAUGE	Franck	x
PASSARIEU	Marie-Ange	x
PAUL	Gérard	x
RAFFIN	Michel	x
RIVIERE	François	x
SCUDELLARO	Alain	x
SERES	Jacques	x
SOUMEILLAN	Henri	Absent
TOUHE-RUMEAU	Christian	Absent
TRAMONT	Roger	x
TUMELERO	Hélène	x
VALL	Raymond	x
VITRICE	Fabienne	x

Le Quorum étant atteint, la réunion peut commencer.

Date de la convocation : 14 Août 2015

Doyen d'âge du Comité Syndical : M. Raymond VALL, délégué de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise.

### **INSTALLATION DU COMITE SYNDICAL**

La séance a été ouverte sous la présidence du doyen d'âge de l'Assemblée, M. Raymond VALL, qui, après l'appel nominal a déclaré installer les 30 membres titulaires et 30 membres suppléants suivants :

ARIES Gérard, délégué titulaire de la Communauté de Communes Coteaux Arrats-Gimone,  
BALAS Max, délégué titulaire de Val de Gers,  
BAYLAC Michel, délégué titulaire de la Communauté de Communes Cœur de Gascogne,  
CASTELL Jean-Louis, délégué titulaire de la Communauté de Communes Lomagne Gersoise  
CETTOLO Serge, délégué titulaire de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne,  
DAIGNAN Christian, délégué titulaire de la Communauté de Communes du Savès,  
DUBRAC Gérard, délégué titulaire de la Communauté de Communes de la Ténarèze,  
DUCLAVE Jean, délégué titulaire de la Communauté de Communes Bas-Armagnac,  
DUFFAUT Pierre, délégué titulaire de la Communauté de Communes Coteaux Arrats-Gimone,  
DUPUY-MITERRAND Elisabeth, déléguée titulaire de la Communauté de Communes Bas-Armagnac,  
FRAIRET Robert, délégué titulaire de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac,  
IDRAC Francis, délégué titulaire de la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine,

LARRIEU Muriel, déléguée titulaire de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne,  
LEFEBVRE Hervé, délégué titulaire de la Communauté de Communes du Savès,  
MANTOVANI Guy, délégué titulaire de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne,  
MELIET Nicolas, délégué titulaire de la Communauté de Communes de la Ténarèze,  
MELLO Bénédicte, déléguée titulaire du Grand Auch Agglomération,  
MONTAUGE Franck, délégué titulaire du Grand Auch Agglomération,  
PASSARIEU Marie-Ange, déléguée titulaire de la Communauté de Communes Grand Armagnac,  
PAUL Gérard, délégué titulaire de la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine,  
RAFFIN Michel, délégué titulaire de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne,  
RIVIERE François, délégué titulaire de la Communauté de Communes Val de Gers,  
SCUDELLARO Alain, délégué titulaire de la Communauté de Communes Lomagne Gersoise  
SERES Jacques, délégué titulaire du Grand Auch Agglomération,  
SOUMEILLAN Henri, délégué titulaire de la Communauté de Communes Hautes Vallées,  
TOUHE-RUMEAU Christian, délégué titulaire de la Communauté de Communes de la Ténarèze,  
TRAMONT Roger, délégué titulaire du Grand Auch Agglomération,  
TUMELERO Hélène, déléguée titulaire de la Communauté de Communes Grand Armagnac,  
VALL Raymond, délégué titulaire de la Communauté de Communes Lomagne Gersoise,  
VITRICE Fabienne, déléguée titulaire de la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine,

AGEORGES Sergine, déléguée suppléante de la Communauté de Communes Coteaux Arrats-Gimone,  
ANTICHAN Andrée, déléguée suppléante de la Communauté de Communes Lomagne Gersoise,  
BIAUTE Philippe, délégué suppléant de la Communauté de Communes Cœur de Gascogne,  
BOURDIL Claude, délégué suppléant du Grand Auch Agglomération,  
BREIL Roger, délégué suppléant de la Communauté de Communes Val de Gers,  
COT Jean-Pierre, délégué suppléant de la Communauté de Communes du Savès,  
CUSINATO Marie-Pierre, déléguée suppléante de la Communauté de Communes Lomagne Gersoise,  
DELTEIL Josiane, déléguée suppléante de la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine,  
DUCERE Jean, délégué suppléant de la Communauté de Communes Bas-Armagnac,  
DUFOUR Philippe, délégué suppléant de la Communauté de Communes de la Ténarèze  
DUPOUY Philippe, délégué suppléant de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne,  
DUPRONT Didier, délégué suppléant de la Communauté de Communes Grand Armagnac,  
FERNANDEZ Xavier, délégué suppléant de la Communauté de Communes de la Ténarèze,  
LABATUT Michel, délégué suppléant de la Communauté de Communes de la Ténarèze,  
LAFFONT André, délégué suppléant de la Communauté de Communes Coteaux Arrats-Gimone,  
LAPREBENDE Christian, délégué suppléant du Grand Auch Agglomération,  
LARROQUE Francis, délégué suppléant de la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine,  
LECLERC Gaëtan, délégué suppléant de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne,

LUFLADE Gérard, délégué suppléant de la Communauté de Communes Grand Armagnac,  
MARCET Gérard, délégué suppléant de la Communauté de Communes Bastides de Lomagne,  
MARCHIOL Pierre, délégué suppléant des Hautes Vallées,  
MENAL Pierrette, déléguée suppléante de la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac,  
PERES Jean-Marc, délégué suppléant de la Communauté de Communes Cœur d'Astarac en Gascogne,  
ROGER Jean-Marc, délégué suppléant de la Communauté de Communes Val de Gers,  
SACAROT Jacques, délégué suppléant du Grand Auch Agglomération,  
SAINT-PE Anne-Marie, déléguée suppléante de la Communauté de Communes Bas-Armagnac,  
SANCERRY Alain, délégué suppléant de la Communauté de Communes du Savès,  
TABARIN Pierre, délégué suppléant du Grand Auch Agglomération,  
TERASSON Pascale, déléguée suppléante de la Communauté de Communes Gascogne Toulousaine,  
VERDIER Guy, délégué suppléant de la Communauté de Communes Lomagne Gersoise,

dans leurs fonctions de membres du Comité Syndical du SCOT de Gascogne.

### **NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE ET DE DEUX ASSESSEURS POUR LES ELECTIONS DU PRESIDENT, DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU**

Le Comité Syndical choisit pour secrétaire de séance **Bénédicte MELLO** à l'unanimité.

Le Président propose de nommer 2 assesseurs afin d'assurer le bon déroulement des élections du Président, des vice-présidents et des autres membres du bureau. Il appelle à candidatures. M. Michel RAFFIN et Mme Marie-Ange PASSARIEU proposent leur candidature.

M. **Michel RAFFIN** est élu à l'unanimité

Mme **Marie-Ange PASSARIEU** est élue à l'unanimité.

### **ELECTION DU PRESIDENT**

Le doyen d'âge a invité le Comité Syndical à procéder à l'élection d'un Président conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Sont candidats :

- Mme Elisabeth DUPUY-MITTERRAND

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis au Président d'âge son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

### *Premier tour de scrutin*

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs et nuls	5
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	22
Majorité absolue	12

Ont obtenu :

- Mme Elisabeth DUPUY-MITTERRAND : 22 voix

Mme Elisabeth DUPUY-MITTERRAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée Présidente et a été immédiatement installée.

### **COMPOSITION DU BUREAU**

La Présidente, Mme Elisabeth DUPUY-MITTERRAND, rappelle aux membres du Comité Syndical que selon l'article 10 des statuts du Syndicat Mixte SCOT de Gascogne, le bureau est composé du Président, d'un ou plusieurs Vice-Présidents, et éventuellement d'un ou plusieurs membres.

La Présidente propose aux membres du Comité Syndical de fixer le nombre total de membres du bureau à 14 membres, soit 1 représentant par EPCI.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide, à l'unanimité, de fixer le nombre total de membres du bureau à 14 membres, soit 1 représentant par EPCI.

### **ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

La Présidente rappelle l'article 5211-10 du CGCT :

*Le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 %, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents. Pour les métropoles, le nombre de vice-présidents est fixé à vingt.*

*Toutefois, si l'application de la règle définie à l'alinéa précédent conduit à fixer à moins de quatre le nombre des vice-présidents, ce nombre peut être porté à quatre.*

*L'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une*

*métropole, de vingt. Dans ce cas, les deuxième et troisième alinéas de l'article L. 5211-12 sont applicables.*

La Présidente propose de fixer le nombre de Vice-Présidents à 9, soit 30% de l'effectif du Comité Syndical.

Le Comité Syndical fixe, à l'unanimité, le nombre de Vice-Présidents à 9.

### **ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT**

*Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes et sous la présidence de Mme Elisabeth DUPUY-MITERRAND, à l'élection du premier Vice-Président.

Sont candidats :

- M. Raymond VALL

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : blancs et nuls	3
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13

Ont obtenu :

- M. Raymond VALL: 24 voix

M. Raymond VALL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé premier vice-président et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT**

*Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du deuxième vice-président.

Sont candidats :

- M. Franck MONTAUGE

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou nuls	2
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

Ont obtenu :

- M. Franck MONTAUGE: 25 voix

M. Franck MONTAUGE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé deuxième vice-président et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT**

*Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du troisième vice-président.

Sont candidats : Gérard DUBRAC

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs et nuls	10
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9

Ont obtenu :

- M. Gérard DUBRAC : 17 voix

M. Gérard DUBRAC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé troisième vice-président et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT**

*Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatrième vice-président.  
Sont candidats :

- M. Robert FRAIRET

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : blancs et nuls	10
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9

Ont obtenu :

- M. Robert FRAIRET: 17 voix

M. Robert FRAIRET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé quatrième vice-président et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT**

*Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du cinquième vice-président.

Sont candidats :

- M. François RIVIERE

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L.65 et L.66 du Code Electoral	3
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13

Ont obtenu :

- M. François RIVIERE: 24 voix

M. François RIVIERE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé cinquième vice-président et a été immédiatement installé.



## ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

### *Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du sixième vice-président.

Sont candidats :

- M. Pierre DUFFAUT

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs et nuls	7
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

Ont obtenu :

- M. Pierre DUFFAUT : 20 voix

M. Pierre DUFFAUT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé sixième vice-président et a été immédiatement installé.

## ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

### *Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du septième vice-président.

Sont candidats :

- M. Gérard PAUL

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou nuls	8
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	19
Majorité absolue	10

Ont obtenu :

- M. Gérard PAUL: 19 voix

M. Gérard PAUL ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé septième vice-président et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT**

*Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du huitième vice-président.

Sont candidats :

- M. Michel BAYLAC

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou nuls	4
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	23
Majorité absolue	12

Ont obtenu :

- M. Michel BAYLAC: 23 voix

M. Michel BAYLAC ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé huitième vice-président et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU NEUVIEME VICE-PRESIDENT**

*Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du neuvième vice-président.

Sont candidats :

- Mme Marie-Ange PASSARIEU

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou nuls	6
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	21
Majorité absolue	11

Ont obtenu :

- Mme Marie-Ange PASSARIEU : 21 voix

Mme Marie-Ange PASSARIEU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée neuvième vice-présidente et a été immédiatement installée.

### **ELECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU**

La Présidente et les 9 Vice-Présidents représentent 10 membres parmi les 14. Il reste à élire 4 autres membres du bureau.

### **ELECTION DU ONZIEME MEMBRE DU BUREAU**

*Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du onzième membre du bureau.

- M. RAFFIN Michel

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou nuls	0
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	27
Majorité absolue	14

Ont obtenu :

- M. Michel RAFFIN : 27 voix

M. Michel RAFFIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé onzième membre du bureau et a été immédiatement installé.

## ELECTION DU DOUZIEME MEMBRE DU BUREAU

### *Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du douzième membre du bureau.

Sont candidats :

- M. Guy MANTOVANI

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou nuls	3
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	24
Majorité absolue	13

Ont obtenu :

- M. Guy MANTOVANI : 24 voix

M. Guy MANTOVANI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé douzième membre du bureau et a été immédiatement installé.

## ELECTION DU TREIZIEME MEMBRE DU BUREAU

### *Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du treizième membre du bureau.

Sont candidats :

- M. Hervé LEFEBVRE

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou nuls	2
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	25
Majorité absolue	13

Ont obtenu :

- M. Hervé LEFEBVRE: 25 voix

M. Hervé LEFEBVRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé treizième membre du bureau et a été immédiatement installé.

### **ELECTION DU QUATORZIEME MEMBRE DU BUREAU**

*Premier tour de scrutin*

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, à l'élection du quatorzième membre du bureau.

Sont candidats :

- M. Henri SOUMEILLAN

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis à la Présidente son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	27
A déduire : bulletins blancs ou nuls	7
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	20
Majorité absolue	11

Ont obtenu :

- M. Henri SOUMEILLAN : 20 voix


M. Henri SOUMEILLAN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé quatorzième membre du bureau et a été immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.


\*\*\*\*\*

Titulaires		Signature	Suppléants	Signature
ARIES	Gérard		LAFFONT André	
BALAS	Max		ROGER Jean-Marc	
BAYLAC	Michel		BIAUTE Philippe	
CASTELL	Jean-Louis		VERDIER Guy	
CETTOLO	Serge		MARCET Gérard	
DAIGNAN	Christian		SANCERRY Alain	
DUBRAC	Gérard		DUFOUR Philippe	
DUCLAVE	Jean		DUCERE Jean	
DUFFAUT	Pierre		AGEORGES Sergine	
DUPUY-MITERRAND	Elisabeth		SAINT-PE Anne-Marie	
FRAIRET	Robert		MENAL Pierrette	
IDRAC	Francis		TERASSON Pascale	
LARRIEU	Muriel		LECLERC Gaëtan	
LEFEBVRE	Hervé		COT Jean-Pierre	
MANTOVANI	Guy		DUPOUY Philippe	
MELIET	Nicolas		FERNANDEZ Xavier	
MELLO	Bénédicte		BOURDIL Claude	
MONTAUGE	Franck		SACAROT Jacques	
PASSARIEU	Marie-Ange		DUPRONT Didier	
PAUL	Gérard		DELTEIL Josiane	


RAFFIN	Michel		PERES Jean-Marc
RIVIERE	François		BREIL Roger
SCUDELLARO	Alain		ANTICHAN Andrée
SERES	Jacques		TABARIN Pierre
SOUMEILLAN	Henri		MARCHIOL Pierre
TOUHE-RUMEAU	Christian		LABATUT Michel
TRAMONT	Roger		LAPREBENDE Christian
TUMELERO	Hélène		LUFLADE Gérard
VALL	Raymond		CUSINATO Marie-Pierre
VITRICE	Fabienne		LARROQUE Francis

Le Boyer d'Age  


Raymond VALL

La Secrétaire  


Bénédicte MELLO

La Présidente  


Elisabeth DUPUY-MITTEBARRAN

